

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 mai 2005, à 20h00, au Centre Brûlart, 1229, rue Chanoine Morel, à Sillery.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Raymond Blouin, maire
- Monsieur O'Donnell Bédard, conseiller
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Robert Simard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: Monsieur Guy Jacob, conseiller

7097- Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur Raymond Blouin, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

7098 - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 16 mai 2005 en y ajoutant toutefois les sujets suivants :

- Entretien du gazon;(7109)
- Bouées; (7110)
- Compost; (7111)
- Toiture, mât et drainage; (7112)
- Entrées de la ville; (7113)

7099 – Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance régulière du 18 avril 2005

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal des délibérations de la séance régulière du Conseil municipal tenue en date du 18 avril 2005.

7100 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par le conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2005;
- Réconciliation bancaire au 30 avril 2005;
- Rapport budgétaire au 30 avril 2005;

7101 - Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2005-108 à 2005-123, tels que préparés par la secrétaire-trésorière.

7102 - Acceptation de la dérogation mineure au 1036, Chemin Thomas Maher, Lac Saint-Joseph

ATTENDU QUE le Conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure pour la propriété du 1036, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph ;

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 24 avril 2005 ;

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la dérogation mineure au 1036 Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

7103 - Acceptation de la dérogation mineure au 1038, Chemin Thomas Maher, Lac Saint-Joseph

ATTENDU QUE le Conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure pour la propriété du 1038, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph ;

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 24 avril 2005 ;

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la dérogation mineure au 1036 Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

7104 – Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par le conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'avril 2005.

7105 – Correspondance reçue de la MRC de la Jacques-Cartier

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la correspondance reçue de la MRC de la Jacques-Cartier

7106 – Subvention pour le Club Nautique St-Louis

Monsieur Michel Croteau prend la parole et indique qu'on ne doit pas demander une subvention pour une décision qu'on a déjà prise et entérinée. Il n'est pas d'accord avec la procédure prise pour obtenir des subventions après coup. Monsieur O'Donnell Bédard reprend en disant qu'on les avait rencontrés avant les Fêtes et ils avaient déjà pris des engagements pour faire des changements. Ils nous avaient demandé du temps pour nous remettre un rapport au printemps avec

les recommandations. Ils auraient donc dû demander la permission avant d'entreprendre les démarches. Monsieur Bédard suggère qu'on leur verse un dédommagement de \$4000.00 pour les frais qu'ils ont dû encourir pour cette étude et attendre à l'automne pour voir s'ils sont encore vraiment dans le trouble. Ils ont dû consulter mais ce n'est pas récurant.

Pour ce qui est du Gros Louis, le coordonnateur voudrait qu'on puisse réparer la petite bâtisse pour qu'il puisse y tenir des réunions avec les animateurs. Il semble que ce soit très sale et en désordre. Les membres du conseil en viennent à la conclusion que puisque le local est dans cet état à cause des moniteurs de l'an dernier, c'est aux animateurs à faire le ménage eux-mêmes. Il faudrait jeter tous les vieux meubles qui sont là et qui sont brisés en plus d'avoir pris l'humidité. Le maire s'engage à trouver quelqu'un pour faire le ménage et il va fournir son camion pour sortir les meubles.

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil versera un montant compensatoire unique (non récurrent) de \$4000.00 pour défrayer les coûts de la consultation auprès de la firme « Remue méninges » pour la restructuration du monitorat au Club Nautique St-Louis.

7107 – Avis de motion : dérogation mineure

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Jacques Tessier, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, un règlement sera présenté pour modifier les dispositions du Règlement no 86-83 concernant les coûts exigibles pour la demande d'une dérogation mineure.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et villes*.

7108 – Changement de zonage Camp Larouche

Le fait que le terrain soit zoné résidentiel au lieu de communautaire est une erreur technique. N'ayant pas de nouvelles de Monsieur Garneau nous reportons ce point à la prochaine réunion du conseil. Michel Croteau mentionne cependant que nous avons avantage à ce que le terrain soit occupé. De son côté, Madame Viviers verra quelle est la procédure à suivre pour le changement de zonage.

7109 – Entretien du gazon

Monsieur Jacques Tessier soumet aux membres du conseil la soumission de Monsieur Jean-Pierre Boucher pour l'entretien du terrain du Club Nautique St-Louis et du presbytère, estimé à \$3224.00 pour l'été 2005.

Il est proposé par le Conseiller O'Donnel Bédard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la soumission de Monsieur Jean-Pierre Boucher pour ledit entretien.

7110 – Bouées

Monsieur Jacques Tessier soumet qu'il serait nécessaire de commander une bouée d'obstacle avec bandes réfléchissantes pour la sécurité sur le lac.

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte de commander ladite bouée pour le lac de Service Technique Maritime inc., puisque nous avons les budgets nécessaires pour couvrir les frais d'environ \$500.00.

7111– Compost

Monsieur Raymond Blouin soumet aux membres du conseil le budget pour le programme de matières résiduelles pour l'année 2005. Il a été établi que Ville de Lac-Saint-Joseph compte 357 portes pour lesquelles nous devons acquitter 0,13% du budget de \$514,000. soit \$874.00.

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise le paiement de cette somme de \$874.00 pour l'étude concernant le recyclage en compost.

7112– Toiture, mât, drainage du presbytère

Monsieur Blouin présente les trois soumissions reçues concernant la réfection du toit du presbytère soit :

- Mike et Luke inc., au montant de \$11,099.90
- Toiture inter D.G., au montant de \$6,124.38
- Les Revêtements Pro-Toit inc., au montant de \$4,894.31.

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la soumission de Les Revêtements Pro-Toit inc. pour la réfection du toit du presbytère.

7113 – Fleurs pour les deux entrées de la ville

Madame Vivian Viviers présente la soumission du Centre Jardin l'Amarante pour la plantation de fleurs et l'entretien des deux enseignes aux entrées de la Ville, le tout au montant de \$585.46.

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la soumission de Centre Jardin L'Amarante.

7114- Levée de la séance

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h20.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Raymond Blouin
Maire